

La mairie recrute pour la Division Espaces Publics – Régie Voirie Propreté de la Direction des Services Techniques

Un conducteur/une conductrice de balayeuse et agent/agent(e) d'entretien du domaine public

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Référence CBAEAP-112022

Au sein de la Division Espaces Publics - Régie Voirie Propreté de la Direction des Services Techniques, et sous l'autorité du responsable de l'équipe propreté et hygiène de la voie publique, vous effectuerez les opérations de nettoyage des voies et espaces publics principalement à l'aide d'une balayeuse de voirie. Dans ce cadre, vos missions seront :

Missions principales

- Assurer l'entretien des voies et des espaces publics à l'aide de la balayeuse dans le respect des règles de circulation, en assurer l'entretien et le réglage (pression, orientation des balais, hauteur des bavettes...).
- Nettoyer les voies et espaces publics : balayer et nettoyer les voies, cours d'école et espaces publics et du domaine privé communal, les aires de jeux, le mobilier urbain, désinfecter les bacs à sable, ramasser les papiers, détritiques, déchets et déjections et désherber les voiries.
- Assurer des missions de patrouille pour vérifier l'état de propreté du domaine public, alerter la hiérarchie en cas de dégradation ou de dépôt sauvage et sensibiliser les usagers.
- Rendre compte de son activité à sa hiérarchie et remplir les feuilles de tournée.

Profil

- Bonne connaissance des techniques d'entretien de voirie et connaissances en entretien mécanique.
- Connaître les règles de sécurité du travail, d'hygiène et de propreté.
- Savoir prendre l'initiative d'une intervention du 1^{er} degré à titre préventif ou curatif.
- Utilisation de petits outillages motorisés (souffleurs...).
- Avoir un bon sens du relationnel avec les administrés.
- Permis B exigé, Permis C souhaité.

Conditions d'exercice : Travail en intérieur ou en extérieur par tous les temps et en toutes saisons, déplacements sur les sites, travail sous circulation. Disponibilité lors d'opérations festives, participation aux astreintes pendant la période hivernale, un week-end travaillé tous les deux mois, port des EPI.

Cycle de travail de 37 heures par semaine en horaires fixes, 12 ARTT et 6 jours sujétions supplémentaires

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire + Prime de fin d'année

Date limite de dépôt des candidatures : 31 mars 2023

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr

Sous la référence offre : CBAEAP-112022